

Compte rendu de la Réunion entre la Direction du CHM et les Associations le 26 janvier 2021

Physiquement présent.e.s :

Gael Lamure et Olivier Testard pour la direction du CHM

Philippe Barret et Miguel Rondouin pour ADUN

Madeleine Desne pour ANM

Présent.e.s par visio-conférence :

Daniel Bobillier et Christian Simon pour ANM

Manfred Mößner pour MontaFreunde

Hilary Price (CR) et Michèle Dumontier pour RSN

Tout le monde se présente, y compris Olivier Testard le nouveau directeur du CHM qui est arrivé au CHM le 5 janvier 2021.

M. Dumontier présente RSN en lisant un texte du président Marc Galliot qui ne pouvait être présent.

ARRACHAGE DES HAIES DE THUYA

Le CHM demande que les thuyas et autres espèces jugées très inflammables, comme les mimosas, soient arrachées. Les associations ont demandé que l'arrachage des thuyas puisse se faire dans un délai raisonnable et à condition que ce ne soit pas fait de façon anarchique et que les propriétaires soient présents. Demande d'audit par parcelle pour voir ce qu'il faut arracher.

Cela a-t-il été accepté par la direction actuelle ? Non - pas de réponse claire.

Il a été dit que si les souches ne sont pas arrachées, ça peut faire des nids à termites et des problèmes pour de nouvelles plantations.

Une remise de 30% est demandée sur l'achat de végétaux pour les personnes qui souhaitent remplacer les thuyas par d'autres espèces comme proposé par le directeur précédent.

Cela a-t-il été accepté par la direction actuelle ? Non – en souffrance.

Selon les associations, les passages pompiers doivent être à nouveau réaménagés avec les distances de sécurité requises. Pas de réponse claire de la direction.

Les claustras ne sont pas interdits.

P. Barret a parlé des 70€/an de forfait que nous payons pour l'entretien des parcelles. C'est plutôt 80€ consacrés à l'entretien des végétaux et arbres sur les espaces communs.

D. Bobiller a posé la question sur le chômage obligatoire du personnel pendant le confinement alors que sur 15 hectares, les employés auraient pu faire des travaux, sans être en contact rapproché sur le site. Ainsi, les clients auraient retrouvé le CHM en bon état à leur arrivée l'été.

Explication de G. Lamure : le confinement et les règlements gouvernementaux ont empêché la poursuite de l'entretien du CHM.

La direction va envoyer une nouvelle lettre plus claire aux propriétaires.

DECHETTERIE

D. Bobiller plaide pour l'enlèvement de la déchetterie à cause de nuisances sonores, gaz d'échappement, danger pour les enfants et poussière à cause de nombreux passages de camions mais aussi des personnes venant en voiture pour déposer ou enlever des encombrants.

M. Lamure soulève la « quasi » décision de fermer la déchetterie actuelle. Les associations demandent à la direction de trouver des solutions pour les encombrants car en l'absence de déchetterie, le risque de dépôt des encombrants près des poubelles ou dépôt sauvage augmentera. Elles se réfèrent aux propositions qu'elles ont faites lors de la dernière réunion. Il faut trouver des solutions de ramassage convenant à tout le monde.

H. Price évoque les accumulations de déchets verts desséchés, déposés aux endroits spécifiques et que le CHM n'a pas enlevés avant la mi-été 2020 alors qu'il y avait un vrai risque d'incendie. Réaction de M. Lamure : Le confinement est toujours en cause.

RSN pose la question du compost. G. Lamure répond qu'on l'a déjà essayé il y a 3 ans mais cela n'a pas marché.

Il a été demandé comment Euronat procède. Il faudrait se mettre en contact avec eux pour éventuellement mutualiser les moyens pour les déchets verts.

L'idée était émise que l'étendue des maisons et constructions à Montalivet depuis plusieurs années justifierait de demander à la mairie de trouver un emplacement dans le village ou à proximité pour une déchetterie.

M. Lamure a dit qu'il y aurait une nouvelle chaudière.

TRAVAUX 2021

On a demandé quels travaux étaient prévus pour cette année.

Philippe Barret a parlé des douches, qui n'étaient pas chauffées hors saison. M. Lamure a dit qu'il y aura une nouvelle chaudière. Egalement prévus : une nouvelle issue de secours et des plantations (pas de précisions).

On a dit qu'il fallait refaire le terrain de foot en mauvais état, que certain courts de tennis était dangereux puisque troués. On a demandé aussi où en était les Thermes qui devaient être refaits. M. Lamure a répondu que « tout ça coûte cher ».

C. Simon a rappelé qu'il y a 11 millions d'euros sur le compte de la SOCNAT apporté par le Centre du CHM et qui bénéficie plutôt aux autres entreprises de Vacanceselect. Il a dit que lors de l'Assemblée Générale de la Socnat en 2020, M. Hénin avait promis 1 million d'investissements au CHM, mais il ne faudrait pas que les investissements se résument aux bungalows construits par le CHM qui ne bénéficient pas à la collectivité.

Pas de réponse supplémentaire de la part de la direction.

DIVERS

- M. Dumontier déplore que nous payons à l'année alors que si nous arrivons avant l'été, rien n'est installé convenablement et que le CHM ne tient compte que des gens qui arrivent en juillet et août. Et ça non seulement l'an dernier mais depuis quelques années.
Réaction de Lamure : Le temps ne permet pas de préparer correctement le centre plus tôt.

- H. Price a aussi soulevé la question des planches pour descendre vers la plage 2 qui ne sont pas à la même enseigne que plage 1 puisque très peu de planches sont posées et donc la descente et la montée sont très difficiles pour les handicapé.e.s et personnes âgées, alors qu'à la plage 1, il y a ce qu'il faut des 2 côtés.
O Testard, le nouveau directeur a dit qu'il était nouveau et pas au courant. Quant à G. Lamure, il a prétendu que l'on ne peut pas mettre les planches plus tôt à cause des grandes marées.
- M. Dumontier a évoqué les chiens qui circulent librement au CHM. Autrefois, ils n'étaient pas acceptés. Aujourd'hui, ils sont tolérés à condition d'être tenus en laisse. Il faudrait que la direction soit intransigente et oblige les propriétaires à les maintenir en laisse sur leur parcelle ou en déplacement.
- H. Price déplore qu'à la plage 2 les chiens soient tolérés par les surveillants entre 11h et 19h. Le nouveau directeur demande un peu plus de tolérance.
- On a posé la question sur les barrières vertes qui séparent le CHM du petit bois que nous traversons pour aller au marché. Il paraît que beaucoup ont disparu et il est donc facile d'entrer dans l'enceinte du CHM. – Pas de réponse pas la direction.

La date pour la prochaine n'est pas encore fixée, mais le nouveau directeur va proposer une date sous peu.